

DEPLACEMENT

MISE EN SERVICE DU TRANSPORT A LA DEMANDE SUR L'AGGLOMERATION DE REIMS

Lundi 2 septembre 2013

Dans le cadre de l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération le 1er janvier dernier, Reims Métropole a décidé de mettre en place un service de Transport A la Demande (TAD) sur neuf des dix nouvelles communes, ainsi qu'une extension de lignes sur celles de Champfleury (ligne 5), Champigny (ligne 13), Sillery et Taissy (ligne 12).
« L'un des objectifs du TAD est de renforcer la cohésion de l'agglomération en participant à la formation d'un territoire plus homogène, solidaire et agréable à vivre. En effet, ce nouveau service proposé à toutes et à tous répond à une préoccupation de l'ensemble des élus des communes venues rejoindre Reims Métropole : offrir à tous les habitants un service de transports en commun adapté aux besoins. Avec le TAD ou un dispositif de transport en commun, Reims Métropole se rapproche de son objectif : devenir une métropole exemplaire en matière de développement durable. », précise Adeline Hazan, Maire de Reims, Présidente de Reims Métropole.



Le TAD, un service pour tous

Le service de Transport A la Demande permet de se déplacer à partir des communes de Cernay-Lès-Reims, Champfleury, Prunay, Puisieulx, Saint-Léonard, Sillery, Taissy, Trois-Puits, Villers-Aux-Nœuds vers Reims, Bezannes ou Cormontreuil. Le service fonctionne dans les deux sens.
Le TAD est un service du réseau CITURA qui complète l'offre des lignes régulières et des lignes scolaires. Il est accessible à tous, simple d'utilisation et au tarif du réseau Bus-Tram.
Le TAD fonctionne du lundi au samedi de 7H à 20H (hors jours fériés), toutes les heures à des horaires pré-définis.

Infos pratiques

CITURA

www.citura.fr

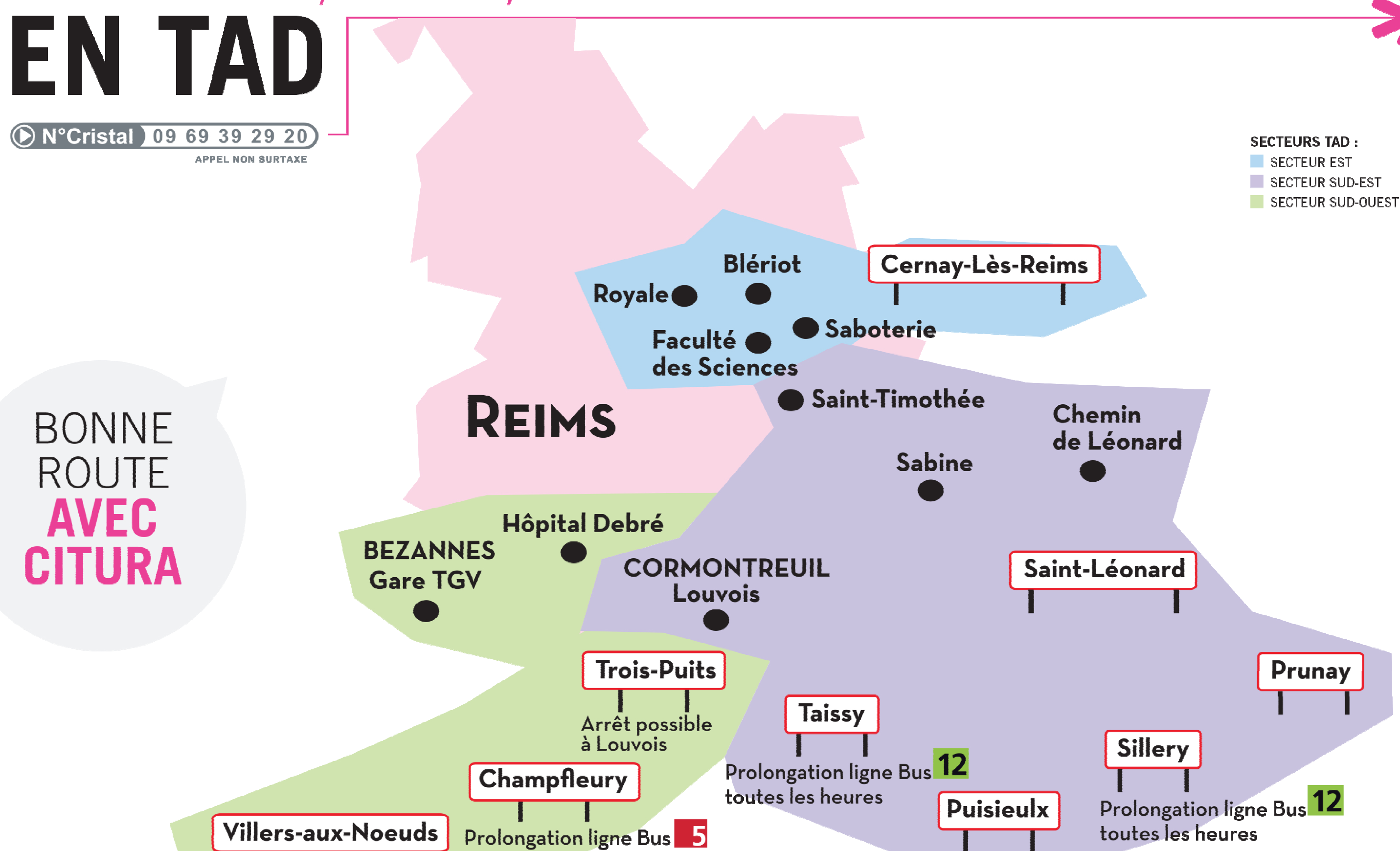
Contact : 06 79 62 86 92

Contact presse

Ville de Reims
Reims Métropole
Service Presse
Tél. : 03.26.77.74.75
presse@reimsmetropole.fr

Site Internet

www.reims.fr



Le TAD, mode d'emploi

Une adhésion préalable est nécessaire. Elle est gratuite et se fait lors de la première réservation par téléphone, sur Internet sur http://www.citura.fr/tad/ ou à La Boutique CITURA, 6 rue Chanzy. Elle permet de contacter le client en cas de besoin.

1 LA RÉSERVATION

La centrale de réservation est basée à Bezannes au centre d'exploitation et de maintenance. Le numéro est un numéro Cristal (appel non surtaxé) : 09 69 39 29 20

Lors de cet appel le client indique :
• sa commune et son arrêt de départ
• son trajet
• son horaire
Un conseiller propose l'itinéraire le plus adapté. Il est recommandé de réserver son retour lors de cet appel.
Il est possible de réserver jusqu'à 2h avant l'heure de départ souhaitée.
Les réservations se font du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Pour les réservations de groupe, il est nécessaire d'inscrire chaque personne.
Pour les déplacements du samedi et du lundi, il est nécessaire de réserver le vendredi avant 17h.

2 LES TARIFS

Tous les titres du réseau CITURA sont valables sur le TAD.
Les tickets 1h à 1.50€ et 2x1h à 2.50€ (-0.20€ lors du rechargement) sont en vente à bord des véhicules.

3 VALIDATION

Le système de validation fonctionne à l'identique de l'ensemble du réseau Bus-Tram avec une validation en montant à bord des véhicules TAD, y compris en correspondance.

4 L'ANNULATION

En cas d'empêchement il est demandé au client de prévenir au moins 1h avant l'heure du départ prévu.
Un service messagerie est prévu en dehors des heures d'ouverture.

Le logiciel Titus, outil d'exploitation

Pour permettre une gestion optimisée des courses des clients, CITURA s'est doté d'un logiciel de planification et d'optimisation des moyens d'exploitation.

Ce logiciel Titus, permet de saisir les demandes et de gérer les réservations, d'optimiser en temps réel les moyens humains et matériels.
Ainsi grâce à ce terminal embarqué, les conducteurs peuvent émettre et recevoir en temps réel toutes les données d'exploitation (perturbations de circulation, modification de demande, annulation…).
Une interface de géolocalisation permet de définir les itinéraires les plus adaptés à partir d'une application cartographique. Ce système GPS permet en outre au conducteur de bénéficier d'un guidage pour se rendre sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, à toutes les adresses fournies par les clients. Ce système permet également de localiser les véhicules.
Chaque véhicule est équipé d'une radio pour un contact permanent avec le Poste de Commandement Centralisé (PCC) et la centrale de réservation.

Un recrutement spécifique pour le TAD

Six personnes en recherche d'emploi, titulaire d'un permis B ont été spécialement recrutées en CDD dans un premier temps pour assurer le service TAD (3 conductrices et 3 conducteurs). Elles ont suivi une formation spécifique à la prise en charge et à la relation clientèle. Le complément du service est assuré par des conducteurs du réseau.
La marche à blanc du service est prévue du lundi 26 août au vendredi 30 septembre 2013.



Les véhicule du TAD

Quatre véhicules type Boxer Peugeot d'une capacité de 8 places (+ le conducteur) composent le parc de véhicules TAD.
La prise de service a lieu au centre d'exploitation et de maintenance de Bezannes.

Une information de proximité

Des permanences d'information sont prévues dans les communes et assurées par des personnels du réseau CITURA.
Les premières sont programmées à :
Cernay, mercredi 28 août de 10H à 12H
Villers-aux-Nœuds, jeudi 29 août de 17H à 19H